Règles d'utilisation du wifi sur le campus de l'UNIL

Politique d'accès au réseau wifi du campus

But

L'objectif de cette politique est de s'assurer que les utilisateurs qui se connectent au réseau wifi du campus pour accéder aux resources technologiques de l'UNIL adhérent aux règles définis par l'UNIL, en utilisant des point d'accès wifi approuvés et gérés par l'UNIL.

Technologie

Le réseau wifi est une des multiples types de transmission sans fil.

Il utilise de signaux radio dans les bandes de fréquence 2.4GHz et 5GHz pour transmettre de l'information.

À l'UNIL, le wifi est compatible avec les générations Wi-Fi 5 (802.11ac) et Wi-Fi 4 (802.11n).

Appareils prises en charge

Uniquement les appareils avec une carte wifi compatibles avec ces générations peuvent se connecter aux réseaux wifi du campus.

En plus, le wifi eduroam accepte uniquement les équipements compatibles avec le standard d'authentification 802.1X et la norme d'encryption WPA2 Enteprise.

Les type d'appareils qui peuvent se connecter au wifi du campus sont:

- ordinateurs portables

- tablettes
- smartphones

Ces appareils doivent être tenus à jour et securisés par les utilisateurs. Certains versions (obsolates ou très récents) ne sont pas prises en charge.

Si vous pensez à acheter des équipements avec une interface sans fil pour différentes besoins (partage d'écran, sensors, etc., IoT en général), pensez à contacter le help desk d'abord, afin d'obtenir les meilleures conseils pour la bonne connectivité au réseau du campus.

Prestations

Le Centre Informatique de l'UNIL fournit et gère de manière centralisée l'infrastructure wifi du campus.

Le réseau wifi de l'UNIL est disponible à l'intérieur de tous les bâtiments des sites UNIL (Dorigny, CHUV, Epalinges, IUKB), avec quelques **exceptions**, où le réseau est géré par d'autres entités:

- site Dorigny: Cubotron, Batochime (le réseau UNIL est présent uniquement au 5ème et 6ème)
- site CHUV: Bugnon 17, 19, 25, 48
- site Epalinges: Bâtiments SC-B et SV-A

Les points d'accès wifi sont déployés dans les bâtiments du campus afin d'assurer une bonne couverture wifi. Les point d'accès wifi ou bornes wifi sont des petites équipements avec antennes qui diffusent les réseaux wifi du campus et qui se connectent au réseau local. Elles permettent aux utilisateurs d'avoir accès Internet.

UNIL offre différents réseaux wifi servant à des buts différents.

L'isolation des clients wifi est activée.

Accès et Utilisation

- **Les utilisateurs connectés au réseau wifi du campus doivent s'authentifier pour accéder à Internet.**
- Le wifi du campus est accessible gratuitement pour les utilisateurs.
- Le réseau sans fil est mis à disposition au même titre que le réseau conventionnel (filaire) pour assurer des transferts de données à des fins académiques. Les transferts de données ne sont pas gratuits pour l'UNIL. Les abus de transfert de données sont sanctionnés de la même manière que pour le réseau conventionnel.
- Le réseau sans fil est de type partagé, ce qui signifie qu'un utilisateur qui effectuerait des transferts de données intensifs et massifs diminue les possibilités d'accès et de débit pour

les autres utilisateurs. Nous demandons donc à chacun de nos utilisateurs d'employer (s'ils en ont la possibilité) le réseau conventionnel pour les grands transferts de données.
- De nombreux appareils sont susceptibles de créer des interférences avec le réseau sans fil. Le Centre informatique demande donc à tous les utilisateurs de ne pas utiliser d'appareils ou de configurations pouvant perturber le bon fonctionnement du réseau sans fil. Tous les membres de la communauté universitaire doivent obéir à cette politique d'utilisation du réseau wifi du campus.
- Les utilisateurs ne doivent pas utiliser le réseau wifi et le réseau filaire en même temps sur le même appareil. Ils doivent activer une seule interface réseau à un instant donné.
- Les utilisateurs sont responsables de tenir à jour leurs appareils. Ils s’engagent à ce que l'appareil qu’ils utilisent et les logiciels qui s’y trouvent soient exempts de virus et d’autres programmes malveillants.

Utilisation des bandes de fréquences wifi (2.4GHz et 5GHz) à l'UNIL

Afin de conserver un réseau wifi robuste et stable et de minimiser les interférences, le Centre Informatique doit garder un maximum de contrôle sur l'utilisation des fréquences radio attribuées au réseau wifi de l'université.
Ainsi, à l'exception des appareils sans fil habituels (ordinateurs portables, tablettes, smartphones) le Centre Informatique interdit l'utilisation de tous les appareils de communication utilisant les fréquences wifi (2,4 GHz et 5 GHz) dans les bâtiments appartenant à l'université ainsi que leur proximité immédiate.

Les dispositifs suivants sont notamment bannis (liste non exhaustive):

- points d'accès wifi privés ou malveillants*
- partage de connexion filaire via Wi-Fi
- partage de connexion de données mobiles (Internet sharing ou hotspot mobile) d'un smartphone
- caméras et haut-parleurs sans fil
- réseaux sans fil ad-hoc (peer-to-peer)

**Les points d'accès malveillants sont des dispositifs installés à l'insu de l'UNIL ou avec son autorisation, utilisés par des personnes pour accéder illégalement au réseau de l'UNIL.*

Afin de fournir les meilleures performances possibles aux utilisateurs du réseau sans fil, le Centre Informatique compte sur la collaboration de tous les membres de la communauté universitaire afin de minimiser les interférences potentielles.

Dans les cas où un appareil fonctionnant dans les bandes de fréquences concernées par ces restrictions est nécessaire pour un enseignement ou une application spécifique de recherche, le Centre Informatique déterminera si l'utilisation de l'appareil peut être tolérée.

Si vous pensez avoir besoin d'un tel système, veuillez contacter le helpdesk (helpdesk@unil.ch) pour présenter l'application en question.

Le non-respect de ces règles d'utilisation du wifi UNIL peut entraîner la suspension des privilèges d'accès sans fil et d'éventuelles mesures disciplinaires.

Les cours et le wifi

Beaucoup de cours utilisent le réseau wifi. Le wifi est même utilisé comme support pour l'évaluation des étudiants (quiz, examens).

Si vous donner un cours qui repose sur le service wifi, n'hésitez pas à nous avertir en écrivant à l'avance au helpdesk@unil.ch la date du cours et l'application que vous utilisez (moodle, socrative, sli.do etc.).

Voici quelques recommandations pour les étudiants participants à ce type d'évaluations:

- configurer leur appareil pour la connexion au réseau wifi **eduroam** (avec leurs identifiants UNIL), voir https://wiki.unil.ch/ci/books/reseau-wi-fi/page/comment-se-connecter-au-reseau-sans-fil-wi-fi ; le Help Desk peut les aider
- tester la connexion avant le cours (l'appareil est connecté au wifi et a accès Internet)
- désactiver le partage de connexion de données mobiles (Internet sharing) de leur smartphone
- désactiver, si possible, le wifi sur leur smartphone ou autre appareil qui n'est pas utilisé pendant le cours.

La santé et le wifi

Le réseau wifi de l'UNIL respecte l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI).

Plus d'information sur le rayonnement électromagnétique en Suisse que vous trouverez ici.

En particulier pour le wifi:

« ***WIFI / WLAN*** *: En 2007, le Conseil fédéral a publié un rapport en réponse au postulat Allemann au sujet des risques inhérents aux réseaux sans fil. Il en ressort que la charge de rayonnement émanant des réseaux actuels est très faible et se situe bien en dessous des valeurs limites en vigueur.*

Le rayonnement émis par ce type d'appareil est nettement inférieur au rayonnement des téléphones portables. *Un contrôle des cantons n'est donc pas nécessaire. Il est cependant utile de rappeler ici que l'ORNI a fait état de recommandations pour réduire l'exposition au rayonnement non ionisant dans le cadre de l'utilisation des bornes WIFI.»*

Les point d'accès wifi à l'UNIL ont une puissance d'émission qui respecte les normes de l'OFCOM (100mW).

En général, les points d'accès wifi sont placés au plafond dans une salle de cours ou bureau.

Si une borne wifi à votre proximité vous inquiète, n'hesitez pas à nous écrire au helpdesk@unil.ch

Fiches d'information champs éléctromagnetiques OFSP.

Créé 2025-01-24 08:38:37 UTC par Karim Khouw Zegwaart
Mis à jour 2026-09-16 15:07:25 UTC par PW